

Travailler ou non la démarche du sautillé ?

Le sautillé N'EST PAS une « allure naturelle » ...en tout cas pas à n'importe quel âge ! Dans l'ouvrage de De Lièvre et Staes (« La psychomotricité au service de l'enfant ») on en trouve mention à partir de l'âge de 7 ans, sous le chapitre des « associations et dissociations combinées » (p.44). C'est bien une activité du « corps maîtrisé » qu'il s'agit là.

Le travailler à la manière d'un « drill » fait courir le risque de lui faire perdre son caractère « spontané » (c'est là que, parfois, on voit des enfants sautiller à la récréation, mais se retrouver incapables de le faire en salle d'EP !), et, pire, de mettre en péril la confiance que l'enfant peut avoir dans les mouvements simples et spontanés de son corps, l'engageant dans une démarche intellectuelle inadéquate.

La première démarche qui vient au jeune enfant, sur ce rythme « court-long » qui caractérise le sautillé, est le galop : même rythme, mais alternance d'une jambe et de l'autre, alors que le sautillé implique un rebond sur chaque pied.

Le premier signe de sautillé qu'on observe est celui du rebond sur une seule jambe, donnant un caractère asymétrique à la démarche : c'est le signe que l'enfant a senti l'impulsion du saut, mais n'a pas encore la maturité nécessaire pour la commander aux deux côtés de son corps. Il est important de laisser cette étape se dérouler sans trop intervenir, si ce n'est signaler la chose (observation = évaluation formative), mais sans chercher à obtenir de résultats trop rapidement («on ne fait pas grandir une plante plus vite en tirant dessus ! » est une maxime qui s'accorde fort bien aux problèmes de l'éducation de la petite enfance !). L'émulation, le plaisir intrinsèque du mouvement réussi, le soutien éventuel par la motivation d'une musique bien adaptée seront des facteurs favorisant son apprentissage.

Si, toutefois, on veut travailler cet objectif (tout à fait louable) de « association- dissociation » de mouvements, voici ce que je recommande :

- partir du petit défi du saut « le plus longtemps possible ! » sur un seul pied : c'est bien sûr d'abord le pied préférentiel qui se mettra à l'ouvrage, mais on peut inviter l'enfant à essayer l'autre pied aussi ;
- puis, passer d'un pied à l'autre, dans l'alternance de quelques sauts sur 1 pied, puis quelques sauts sur l'autre : cette alternance sera non mesurée dans un premier temps, puis progressivement fixée, pour en arriver au cloche-pied, qui (comme vous l'avez justement relevé) est l'alternance de 2 sauts sur chaque pied.

Cela se fera le plus simplement possible, sans matériel : en ajouter n'apporte qu'un complément visuel et spatial, mais qui ajoute surtout pas mal de gestion de matériel + un cadre-espace fixé, ce qui risque de renforcer inutilement la difficulté pour l'enfant.

- ce cloche-pied a tout avantage à se faire sur place, afin de ne pas y ajouter la difficulté supplémentaire du déplacement vers l'avant. S'il est vrai qu'il est relativement difficile pour l'enfant de contrôler qu'il reste à la même place, il est aussi invité, de ce fait, à se concentrer plus sur le mouvement de « cloche » des jambes (lancées d'un côté et de l'autre). Cela permet notamment à tous ceux qui ne rêvent que d'avancer vite (souvent des petits garçons, qui, du même coup, peinent à effectuer même un galop, leur seule allure de prédilection étant la course « à toute bombe » !) d'occuper leur grande énergie avec un mouvement précis, nécessitant des compétences de coordination.
- on peut aussi travailler (et volontiers de manière préalable) ces association-dissociation par des mouvements de reptation faisant alterner la flexion des deux jambes successivement (crocodile), ou des déplacements à 4 pattes

J'espère avoir ainsi clarifié un point que je juge important pour le respect du rythme de l'évolution corporelle de vos futurs élèves.

C.Croset février 2006